
LAVE-BASSIN LAPIERRE



GUIDE D'INSTALLATION | MANUEL DE L'UTILISATEUR

Juin 2026 | Version 01

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2026



Innovateur de nature

Chef de file dans les équipements et produits pour l'industrie acéricole, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE se démarque par son désir d'innover et de développer des solutions performantes. C'est ce qui lui permet d'apporter des changements significatifs dans les techniques et les procédés de production pour ainsi produire du sirop de haute qualité et plus abondant.

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE, c'est une riche expérience acquise au fil de trois générations d'acériculteurs. C'est aussi des gens animés par la passion et le désir profond de faire évoluer l'industrie dans le plus grand respect de la nature.

Honorée de votre clientèle

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE est honorée d'assister activement les producteurs acéricoles du Québec, de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis durant la période du temps des sucres.

Vous avez aujourd'hui fait un choix avantageux pour au moins deux bonnes raisons : la qualité supérieure de nos produits et l'excellence de tous nos conseillers experts sur le territoire.

Nous apprécions sincèrement votre confiance. Et nous serons heureux de vous servir à nouveau dans vos futures démarches d'acquisitions d'équipements, peu importe la taille de votre érablière.

Merci!

Les Équipements Lapierre inc.

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0

819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

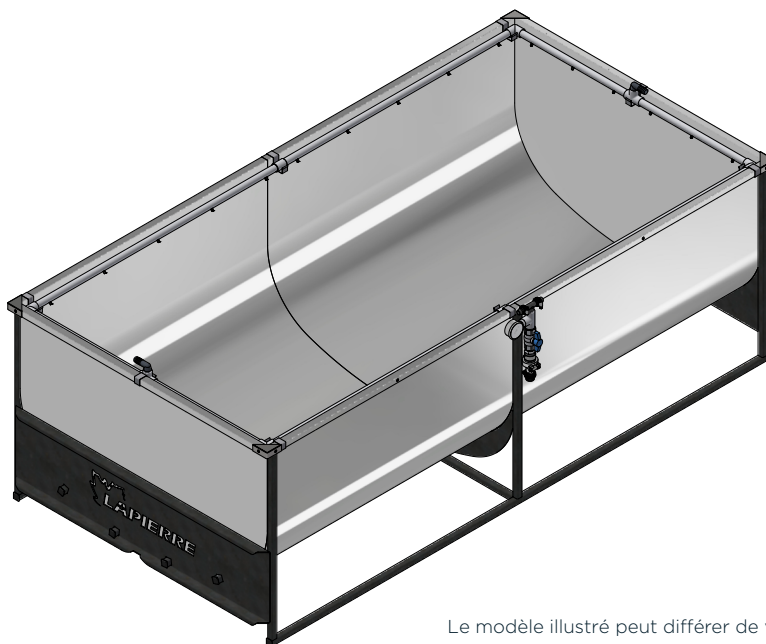
www.elapierre.com





LAVE-BASSIN LAPIERRE

Veuillez noter ci-dessous les informations requises lors de vos échanges avec les professionnels du service à la clientèle. Vous trouverez facilement ces informations sur **votre facture**.



Le modèle illustré peut différer de votre modèle.



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOTRE LAVE-BASSIN LAPIERRE

Service à la clientèle : 819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

Date d'achat : _____

Numéro de la facture : _____

C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions. N'hésitez surtout pas à nous contacter.

LAVE-BASSIN LAPIERRE



IMPORTANT | TÉLÉCHARGEMENT DE VOTRE MANUEL DE L'UTILISATEUR : Nous vous recommandons de TÉLÉCHARGER DÈS RÉCEPTION DE VOTRE ÉQUIPEMENT votre manuel de l'utilisateur sur notre site Internet sous « Documents/Manuels de l'utilisateur ». Assurez-vous que la DATE et le NUMÉRO DE VERSION que vous allez télécharger sont les mêmes que ceux retrouvés sur le couvercle de votre manuel imprimé. Les anciennes versions de manuel ne sont pas disponibles sur notre site Internet.

TABLE DES MATIÈRES

LAPIERRE innovateur de nature	C2
Informations importantes sur votre lave-bassin Lapierre	1
PARTIE 1 : GUIDE D'INSTALLATION DE VOTRE LAVE-BASSIN	4
SECTIONS	
1. Déterminer l'emplacement de la valve de régulation sur le bassin.	5
2. Assemblage de la valve de régulation de la pression	6
3. Installation de la valve de régulation de la pression.	8
4. Assemblage de la tuyauterie du lave-bassin Lapierre.	9
4.1 Composants du jeu d'assemblage de base	9
4.2 Composants du jeu complémentaire de tuyaux	10
4.3 Procédure d'assemblage du lave-bassin Lapierre.	11
4.3.1 Jeu d'assemblage de base : Assemblage des deux sections d'extrémités de bassin	11
4.3.2 Jeu d'assemblage de base : Assemblage des deux sections de côtés de bassin	13
4.3.3 Jeu complémentaire de tuyaux : Assemblage des sections standards	14
5. Installation du lave-bassin Lapierre sur votre bassin	15
PARTIE 2 : MANUEL DE L'UTILISATEUR DE VOTRE LAVE-BASSIN	17
SECTIONS	
1. Informations techniques	18
2. Configurations de rinçage	19
3. Trousse de dépannage	20
3.1 Aucun liquide ne s'écoule par les gicleurs du lave-bassin	20
3.2 Les gicleurs du lave-bassin ne pulvérisent pas le liquide sur la paroi du bassin, ou ne pulvérisent pas le liquide sur l'ensemble de la paroi du bassin	20
3.3 Un gicleur du lave-bassin est défectueux.	20

4. Garantie générale (Certificat de garantie)	21
5. Disponibilité des pièces	28

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 Installation type de votre valve de régulation de la pression	5
ILLUSTRATION 2 Pièces du jeu d'assemblage de la valve de régulation de la pression	7
ILLUSTRATION 3 Composants du jeu d'assemblage de base	9
ILLUSTRATION 4 Composants du jeu complémentaire de tuyaux	10
ILLUSTRATION 5 Assembler les deux sections d'extrémités de bassin	12
ILLUSTRATION 6 Assembler les deux sections de côtés de bassin	13
ILLUSTRATION 7 Assembler les sections standards complémentaires	14
ILLUSTRATION 8 Assembler les sections du lave-bassin Lapierre	16



TABLE DES AVERTISSEMENTS

Informations importantes sur votre lave-bassin Lapierre	1
Orientation du jet des gicleurs Ne pas visser le gicleur de plus d'un demi-tour supplémentaire et ne pas forcer le serrage	11-13-14
Installé dans un lieu à l'abri du gel ou être drainé	19
Désucrer le lave-bassin après chaque utilisation et en fin de saison	19
Le lave-bassin ne doit jamais sécher sans être désucré	19
Conservez votre facture d'achat	21

PARTIE 1

GUIDE D'INSTALLATION **DE VOTRE LAVE-BASSIN**



SECTION 1 DÉTERMINER L'EMPLACEMENT DE LA VALVE DE RÉGULATION SUR LE BASSIN

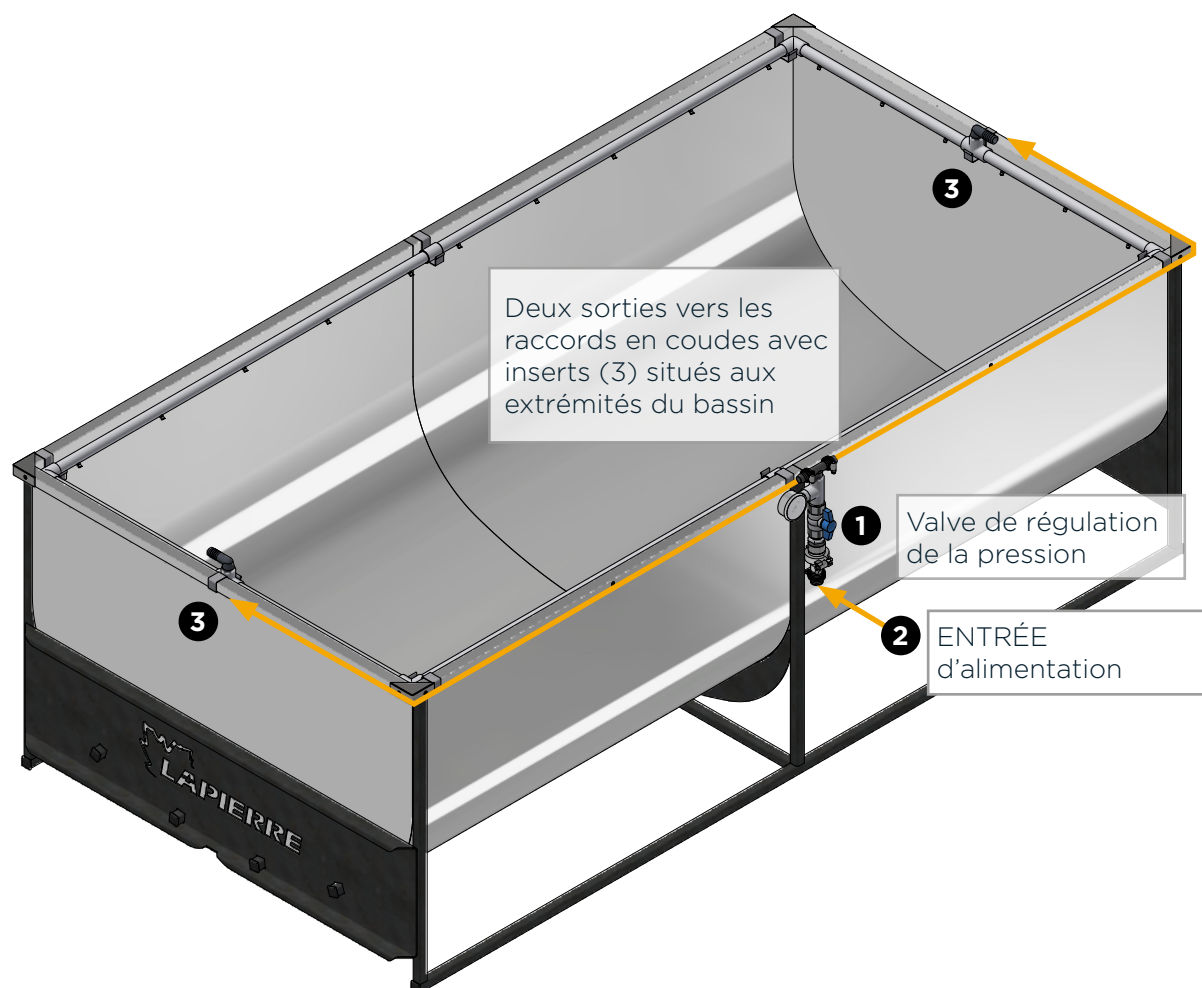
Dans un premier temps, vous devez déterminer l'endroit de votre choix pour installer la valve de régulation de la pression (1). Votre valve pourrait, par exemple, être fixée directement sur le bassin, comme illustré ci-dessous, ou ailleurs à votre convenance.

Ce choix sera notamment influencé par la facilité à accéder et à opérer la valve, le parcours du tuyau d'alimentation (2) vers la valve, et ceux entre la valve et les raccords en coude avec inserts (3) situés aux deux extrémités du bassin. Vous serez alors à même de déterminer la longueur des tuyaux dont vous aurez besoin pour votre installation.

Porter également attention à la position de la poignée et du manomètre pour faciliter sa lecture.

Vous devrez aussi déterminer de quelle manière vous allez fixer la valve à l'endroit de votre choix et prévoir la quincaillerie en conséquence.

ILLUSTRATION 1 | Installation type de votre valve de régulation de la pression



SECTION 2 ASSEMBLAGE DE LA VALVE DE RÉGULATION DE LA PRESSION

Si votre valve n'est pas assemblée, assurez-vous d'abord que toutes les pièces se trouvent dans votre jeu d'assemblage (*Illustration 2*) avant de procéder à son montage.

Si votre valve est préassemblée en usine, poursuivre à la *Section 3*.

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer l'assemblage de la valve, vous aurez besoin :

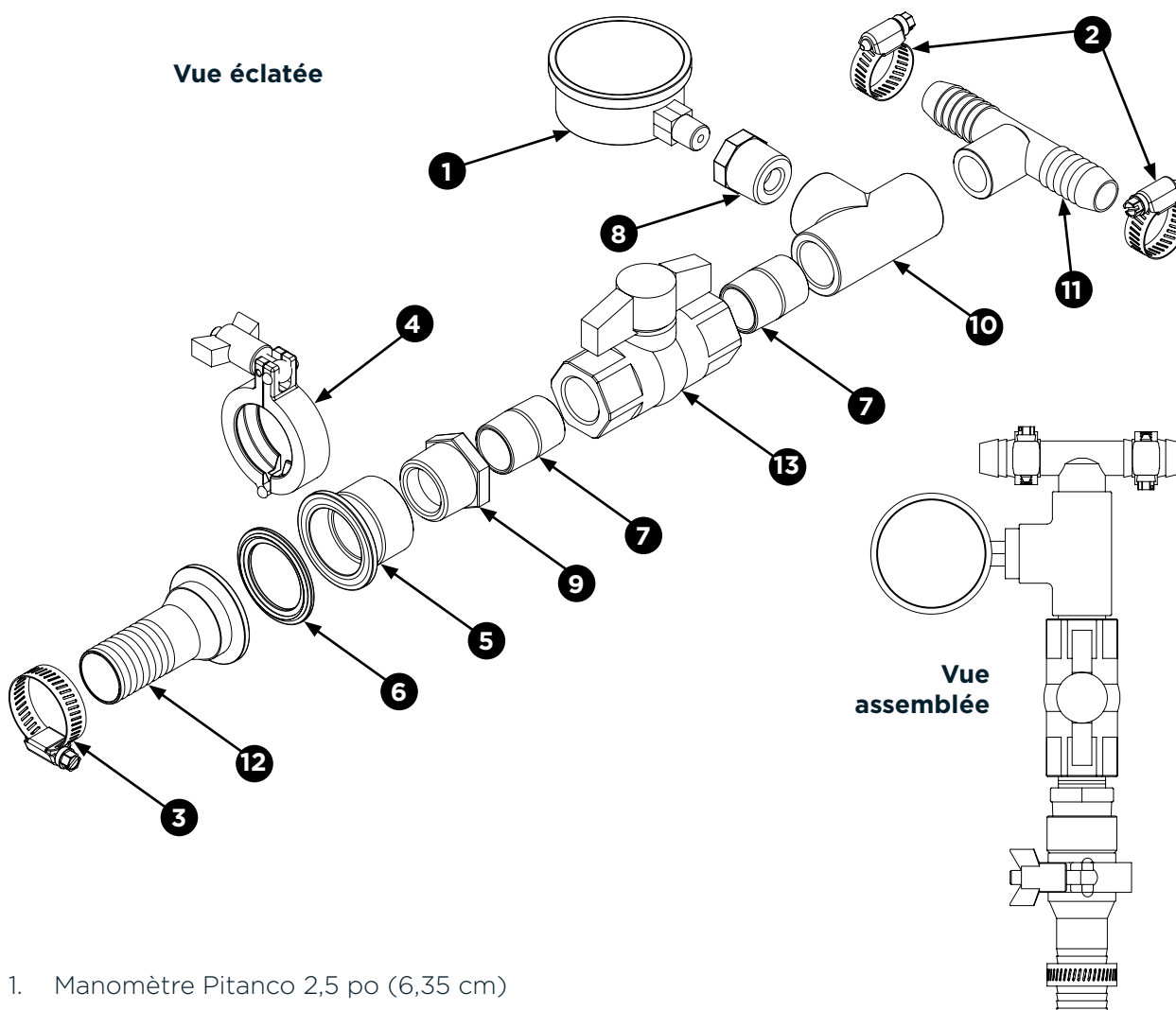
- des pièces comprises dans le jeu d'assemblage (*Illustration 2*),
 - les collets (2) et (3) serviront à la *Section 3*,
- d'une clé à tuyau (pipe wrench),
- de ruban d'étanchéité.

Assemblage de votre valve de régulation de la pression

Procéder à l'assemblage de votre valve selon les indications de l'*Illustration 2* ci-dessous :

- mettre du ruban d'étanchéité où il est requis d'en utiliser,
- serrer fermement mais sans pression excessive chacune des pièces ayant à être vissées.

ILLUSTRATION 2 | Pièces du jeu d'assemblage de la valve de régulation de la pression



1. Manomètre Pitanco 2,5 po (6,35 cm)
2. Collet en acier inoxydable 3/4 po (19,05 mm) (2X)
3. Collet en acier inoxydable 1 po (2,54 cm)
4. Attache fêrle avec vis papillon en acier inoxydable 1-1/2 po (3,81 cm)
5. Fêrle courte en acier inoxydable 1-1/2 x 1 po (3,81 x 2,54 cm) FNPT
6. Grillage de drain 1-1/2 po (3,81 cm) avec joint en silicone
7. Mamelon en PVC 3/4 po (19,05 mm) x CL (2X)
8. Raccord réducteur en PVC 3/4 x 1/4 po (19,05 x 6,35 mm) MNPT x FNPT
9. Raccord réducteur en PVC 1 x 3/4 po (25,4 x 19,05 mm) MNPT x FNPT
10. Raccord en T en PVC 3/4 po (19,05 mm) FNPT
11. Raccord en T en PVC 3/4 po (19,05 mm) MNPT x insert x insert
12. Adaptateur en acier inoxydable 1 po (2,54 cm) avec insert
13. Valve à bille en PVC 3/4 po (19,05 mm)

SECTION 3 INSTALLATION DE LA VALVE DE RÉGULATION DE LA PRESSION

Comme soulevé au tout début de ce guide, vous aurez déterminé l'endroit de votre choix pour installer votre valve de régulation de la pression.

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer l'installation de votre valve, vous aurez besoin :

- de la valve assemblée,
- des trois collets (*Illustration 2 n^{os} 2 et 3*),
- d'un tournevis à collet.

Non inclus :

- la quincaillerie pour installer la valve à l'endroit de votre choix,
- deux tuyaux reliant le raccord en T avec inserts (*Illustration 2 n^o 11*) aux deux raccords en coude avec insert se trouvant aux deux extrémités de bassin (*Illustration 3 n^o 1*),
 - grosseur de tuyau 3/4 po (19,05 mm) de longueur appropriée,
- un tuyau reliant la sortie de votre pompe à l'adaptateur avec insert de la valve (*Illustration 2 n^o 12*),
 - grosseur de tuyau 1 po (2,54 cm) de longueur appropriée.

Procéder de cette manière pour l'installation :

- installer d'abord la valve à l'endroit de votre choix,
- brancher ensuite les trois tuyaux aux deux raccords et à l'adaptateur de la valve (*Illustration 2 n^{os} 11 et 12*).

NOTE | Il est possible de brancher les tuyaux à la valve avant de l'installer à l'endroit de votre choix si vous jugez qu'il est plus pratique de procéder de cette manière.

SECTION 4 ASSEMBLAGE DE LA TUYAUTERIE DU LAVE-BASSIN LAPIERRE

Le lave-bassin Lapierre est composé de deux parties :

- un JEU D'ASSEMBLAGE DE BASE commun à tous les lave-bassins,
- un JEU COMPLÉMENTAIRE DE TUYAUX pour compléter le périmètre de votre bassin si la longueur des tuyaux du jeu d'assemblage de base ne suffit pas.

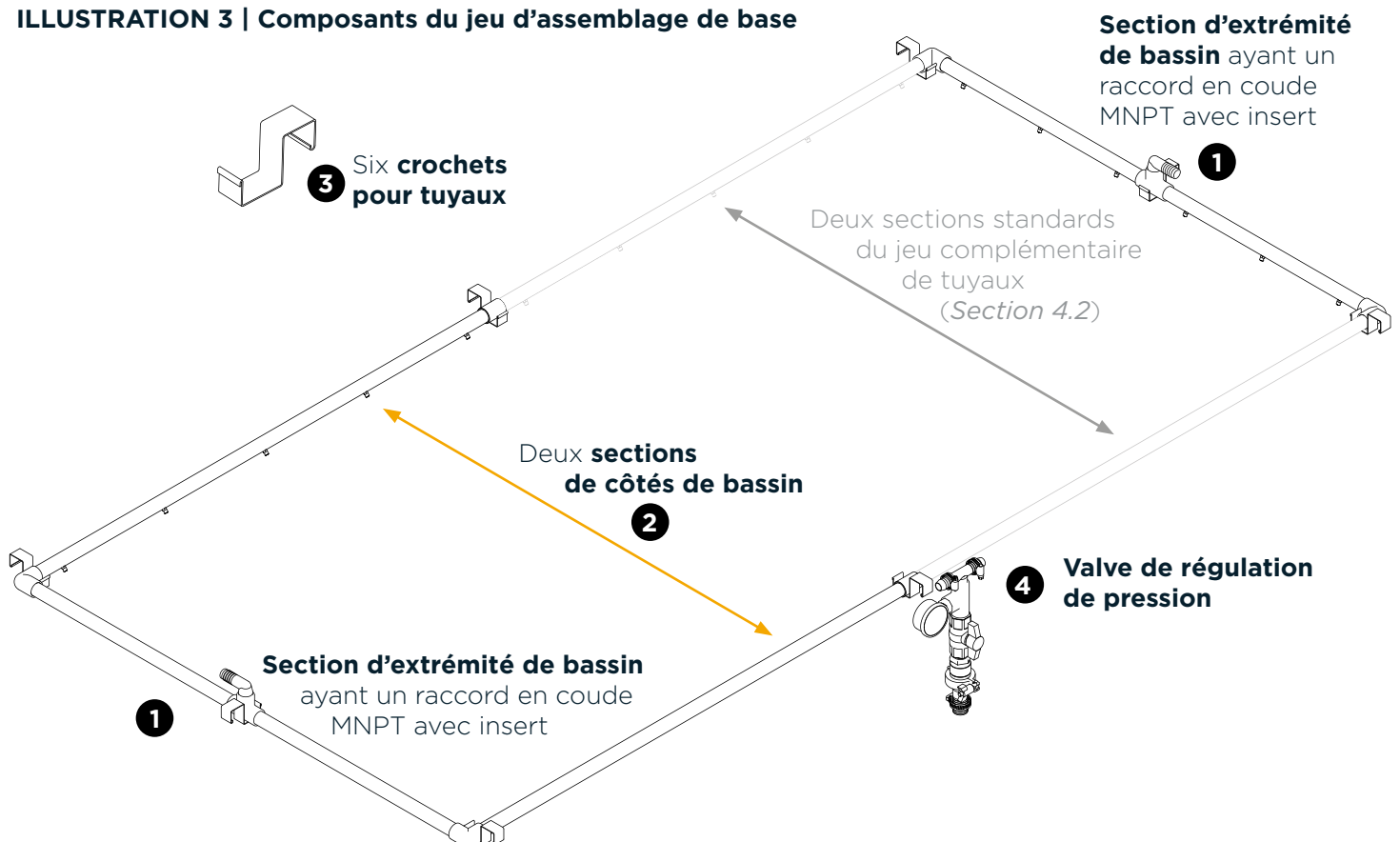
4.1 COMPOSANTS DU JEU D'ASSEMBLAGE DE BASE

Retrouvez ci-dessous les composants du jeu d'assemblage de base. Ce jeu est ajusté à la largeur de votre bassin lors de votre commande.

Votre jeu d'assemblage de base se compose de :

- deux sections d'extrémités de bassin (1),
 - chacune ayant un raccord en coude MNPT x insert,
- deux sections de côtés de bassin (2),
- six crochets pour les tuyaux (3),
 - un par extrémité de bassin,
 - deux par coin de bassin,
 - les deux crochets illustrés au centre des côtés font partie du jeu complémentaire de tuyaux (*Section 4.2*),
- une valve de régulation de pression (4),
- autres quincailleries.

ILLUSTRATION 3 | Composants du jeu d'assemblage de base



4.2 COMPOSANTS DU JEU COMPLÉMENTAIRE DE TUYAUX

Il est probable que votre lave-bassin Lapierre nécessite un jeu complémentaire de tuyaux au jeu d'assemblage de base pour couvrir la longueur totale de votre équipement (voir *Illustration 3 en trame grise*).

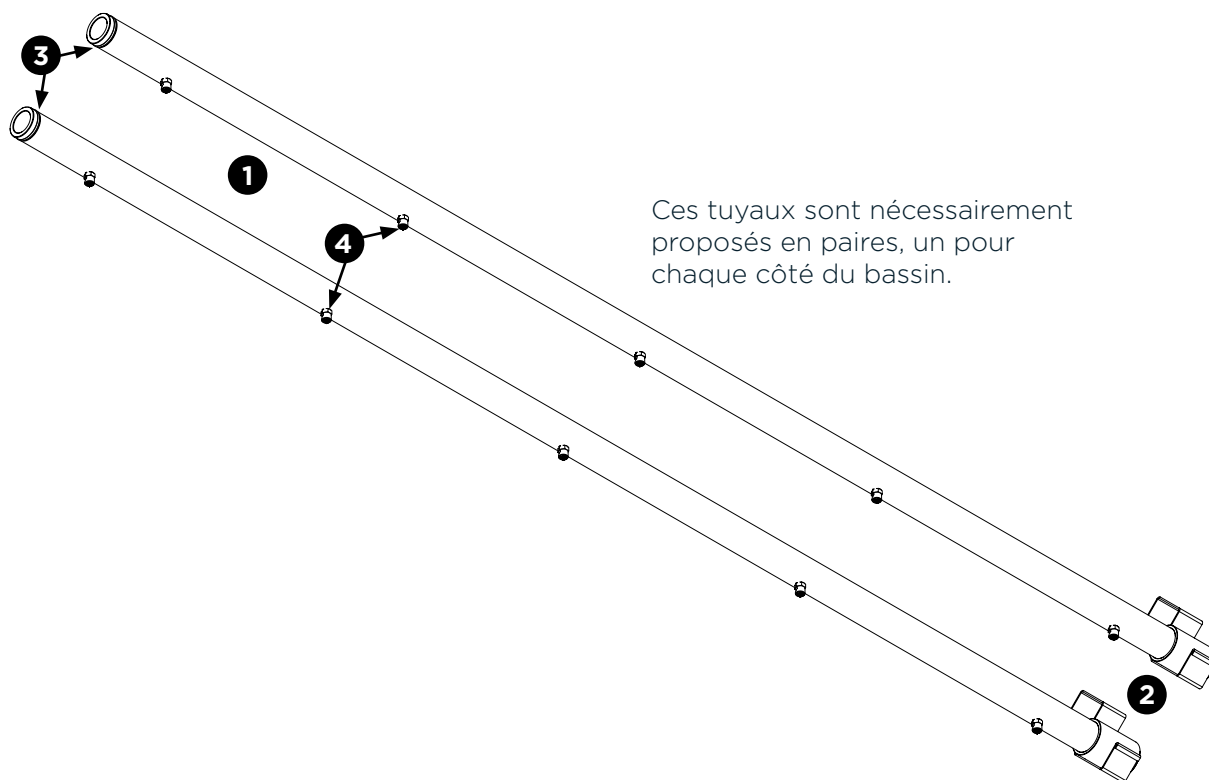
Ce jeu complémentaire peut être composé de sections standards ou demi-standards selon le cas.

Retrouvez ci-dessous les composants du jeu complémentaire de tuyaux. Ce jeu est ajusté à la longueur de votre bassin lors de votre commande.

Votre jeu complémentaire de tuyaux se compose de :

- tuyaux en PVC (1),
 - standards de 4 pi (1,22 m) ou demi-standards de 2 pi (60,96 cm),
 - ces tuyaux sont nécessairement proposés en paires, un pour chaque côté du bassin,
- crochets (2),
 - un pour chaque tuyau,
- joints d'étanchéité (3),
 - deux pour chaque tuyau,
- de gicleurs (4),
 - cinq pour chaque tuyau standard,
 - trois pour chaque tuyau demi-standard.

ILLUSTRATION 4 | Composants du jeu complémentaire de tuyaux



4.3 PROCÉDURE D'ASSEMBLAGE DU LAVE-BASSIN LAPIERRE

Cette procédure permet d'assembler les composants dans un premier temps, puis de les installer dans un second temps.

Avant de débuter le travail, s'assurer d'avoir en main tous les composants du jeu d'assemblage de base (*Sections 4.3.1 et 4.3.2*) et du jeu complémentaire de tuyaux (*Sections 4.3.3*). S'assurer également que la longueur des tuyaux que vous avez couvre bien le périmètre de votre bassin.

S'il est possible de le faire, nous vous suggérons de séparer le jeu d'assemblage de base du jeu complémentaire de tuyaux avant de procéder à l'assemblage des composants.

4.3.1 Jeu d'assemblage de base : Assemblage des deux sections d'extrémités de bassin

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer l'assemblage des deux sections d'extrémités de bassin (*Illustration 3 n° 1*), vous aurez besoin :

- des quatre tuyaux courts en PVC (1),
- des quatre raccords en coude en PVC (2),
- des deux raccords en «T» en PVC (3),
- des deux raccords en coude MNPT avec insert (4),
- des huit joints d'étanchéité (5),
- des douze gicleurs (6),
- de ruban d'étanchéité.

Répéter la procédure suivante pour chacune des deux extrémités.

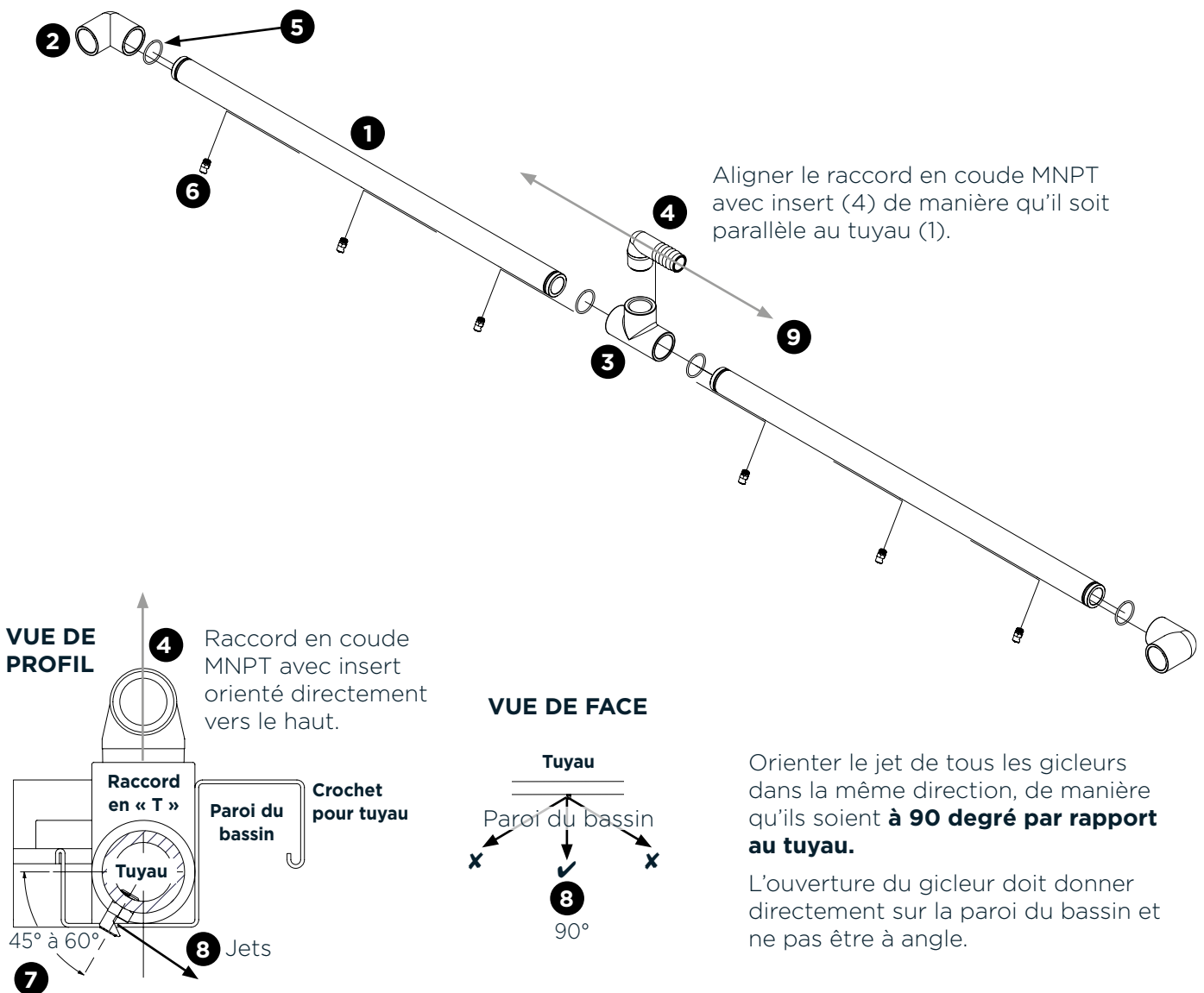
1. Insérer les quatre joints d'étanchéité (5) dans les rainures situées aux extrémités des deux tuyaux (1),
2. Visser les six gicleurs (6) dans les trous préperçés des tuyaux (1).
 - Orienter le jet de tous les gicleurs dans la même direction, de manière qu'ils soient à 90 degré par rapport au tuyau (8) et dirigés directement sur les parois intérieures du bassin lorsqu'ils sont installés.



ORIENTATION DU JET DES GICLEURS | NE PAS VISSER LE GICLEUR DE PLUS D'UN DEMI-TOUR SUPPLÉMENTAIRE lorsque ses filets sont complètement insérés dans le trou du tuyau. NE PAS FORCER LE SERRAGE au-delà de cette limite au risque d'endommager les filets.

3. Visser le raccord en coude MNPT avec insert (4) dans le raccord en «T» (3).
 - Appliquer du ruban d'étanchéité aux filets du raccord en coude.
 - Visser sans pression excessive et aligner le raccord en coude de manière qu'il soit parallèle (9) au tuyau (1).
4. Assembler les deux tuyaux dans le raccord en «T» de manière que :
 - les gicleurs soient orientés de 45 à 60 degré (7) vers le bas, une fois installés,
 - le raccord en coude soit orienté directement vers le haut (4), une fois installé,
 - le jet des gicleurs soit dirigé sur les parois intérieures du bassin (8).
5. Assembler les deux raccords en coudes en PVC (2) de manière qu'ils soient tous les deux orientés dans le même sens et à 90 degré par rapport au raccord en coude (4), comme illustré dans l'*Illustration 5*.

ILLUSTRATION 5 | Assembler les deux sections d'extrémités de bassin



SECTION 4 Assemblage de la tuyauterie du lave-bassin Lapierre (suite)

4.3.2 Jeu d'assemblage de base : Assemblage des deux sections de côtés de bassin

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer l'assemblage des deux sections de côtés de bassin, vous aurez besoin (*Illustration 6*) :

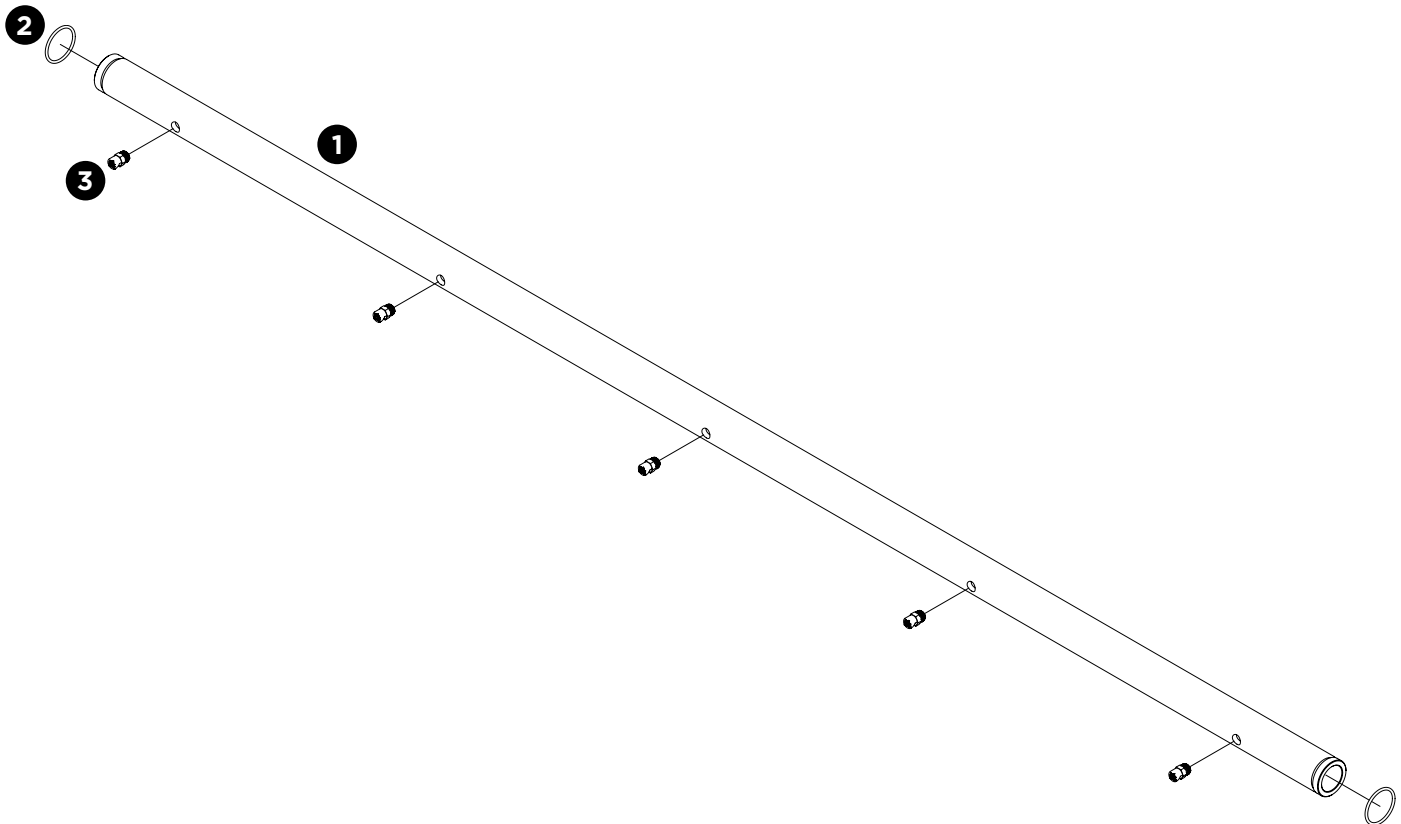
- des deux tuyaux en PVC les plus longs (1),
- des quatre joints d'étanchéité (2),
- des dix gicleurs (3).

1. Insérer les joints d'étanchéité (2) dans les rainures situées aux extrémités des tuyaux (1).
2. Visser les gicleurs (3) dans les trous prépercés des tuyaux (1).
 - Orienter le jet de tous les gicleurs dans la même direction, de manière qu'ils soient à 90 degré par rapport au tuyau (*Illustration 5 n° 8*) et dirigés directement sur les parois intérieures du bassin lorsqu'ils sont installés.



ORIENTATION DU JET DES GICLEURS | NE PAS VISSER LE GICLEUR DE PLUS D'UN DEMI-TOUR SUPPLÉMENTAIRE lorsque ses filets sont complètement insérés dans le trou du tuyau. NE PAS FORCER LE SERRAGE au-delà de cette limite au risque d'endommager les filets.

ILLUSTRATION 6 | Assembler les deux sections de côtés de bassin



SECTION 4 Assemblage de la tuyauterie du lave-bassin Lapierre (suite)

4.3.3 Jeu complémentaire de tuyaux : Assemblage des sections standards

Les instructions suivantes s'appliquent tant pour les sections standards de 4 pi (1,22 m) que demi-standards de 2 pi (60,96 cm).

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer l'assemblage de ces sections, vous aurez besoin (*Illustration 7*) :

- des tuyaux en PVC (1),
- des joints d'étanchéité (2),
 - deux par tuyaux,
- des gicleurs (3),
 - cinq pour chaque tuyau standard,
 - trois pour chaque tuyau demi-standard.

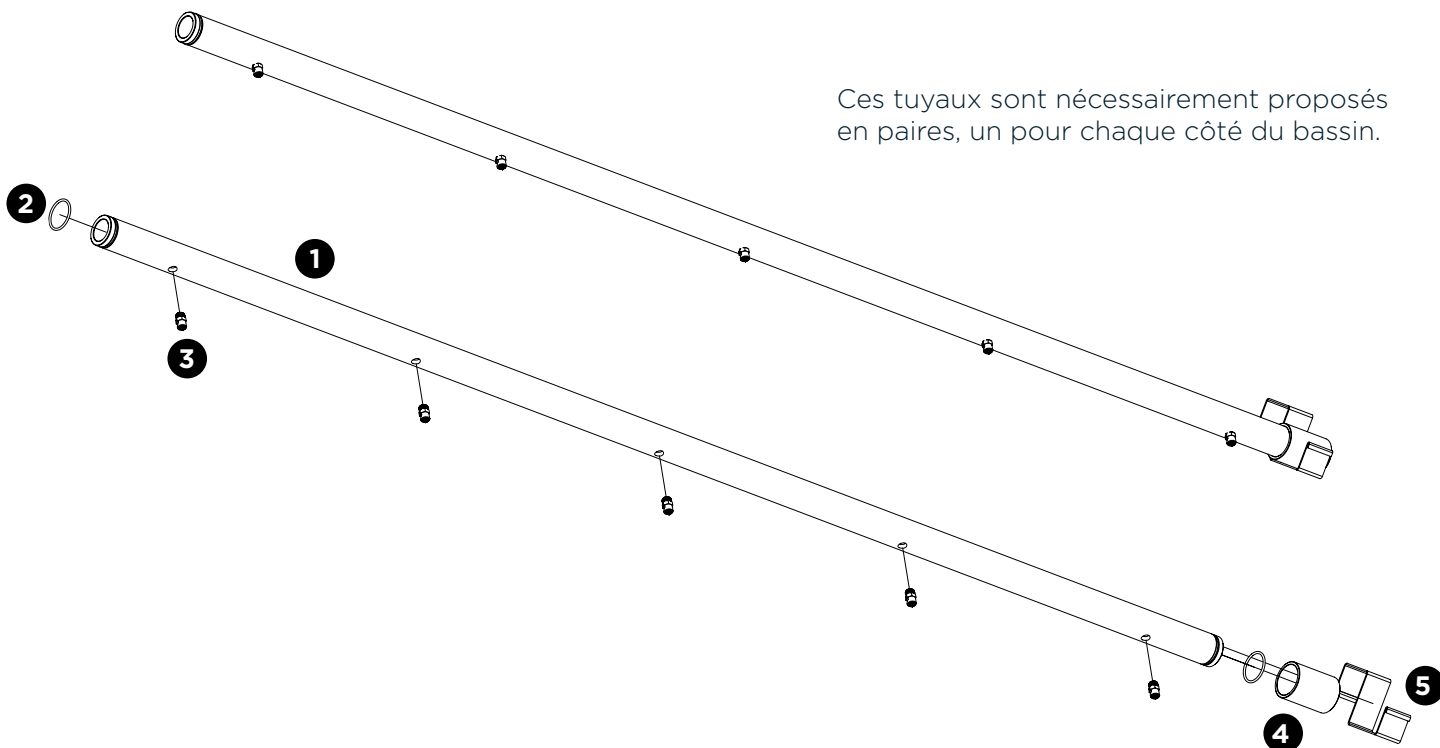
NOTE | Les manchons (4) et les crochets (5) seront utilisés à la *Section 5*.

1. Insérer les joints d'étanchéité (2) dans les rainures situées aux extrémités des tuyaux (1).
2. Visser les gicleurs (3) dans les trous prépercés des tuyaux (1).
 - Orienter le jet de tous les gicleurs dans la même direction, de manière qu'ils soient à 90 degré par rapport au tuyau (*Illustration 5 n° 8*) et dirigés directement sur les parois intérieures du bassin lorsqu'ils sont installés.



ORIENTATION DU JET DES GICLEURS | NE PAS VISSER LE GICLEUR DE PLUS D'UN DEMI-TOUR SUPPLÉMENTAIRE lorsque ses filets sont complètement insérés dans le trou du tuyau. NE PAS FORCER LE SERRAGE au-delà de cette limite au risque d'endommager les filets.

ILLUSTRATION 7 | Assembler les sections standards complémentaires



SECTION 5 INSTALLATION DU LAVE-BASSIN LAPIERRE SUR VOTRE BASSIN

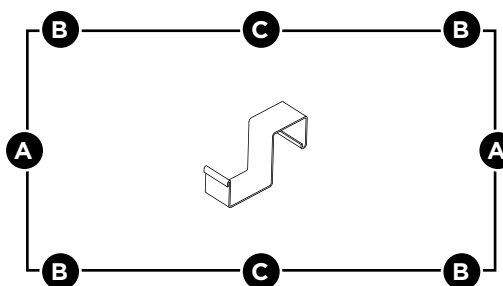
Installation des jeux de base et complémentaire du lave-bassin Lapierre

Puisque les jeux de votre lave-bassin Lapierre sont maintenant assemblés, procéder comme suit pour les installer sur votre bassin.

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer cette installation, vous aurez besoin :

- des deux sections d'extrémités de bassin du jeu d'assemblage de base (*Illustration 3 n° 1*),
- des deux sections de côtés de bassin du jeu d'assemblage de base (*Illustration 3 n° 2*),
- des sections standards de votre jeu complémentaire de tuyaux (*Illustration 4*),
- des six crochets (*Illustration 3 n° 3*) de votre jeu d'assemblage de base,
- des crochets (*Illustration 7 n° 5*) de votre jeu complémentaire de tuyaux,
- des manchons (*Illustration 7 n° 4*) de votre jeu complémentaire de tuyaux.

1. CROCHETS | Installer des crochets aux endroits suivants :



A) Au centre des deux extrémités du bassin.

B) Sur les coins de côtés, à environ 1 po (2,54 cm) du coin.

C) À tous les 4 pi (1,22 m).

Notre exemple illustre un évaporateur de 8 pi (2,44 m) de long.

2. SECTIONS D'EXTRÉMITÉS | Déposer les *sections d'extrémités* sur les trois crochets des extrémités du bassin (1).

3. SECTIONS DE CÔTÉS | Assembler ensuite chacune des deux *sections de côtés* (2) du jeu d'assemblage de base à une des deux *sections d'extrémités*,

- les gicleurs de chacune des deux *sections de côtés* doivent pointer vers les parois intérieures du bassin, de 45 à 60 degré (*Illustration 5 n° 7*).

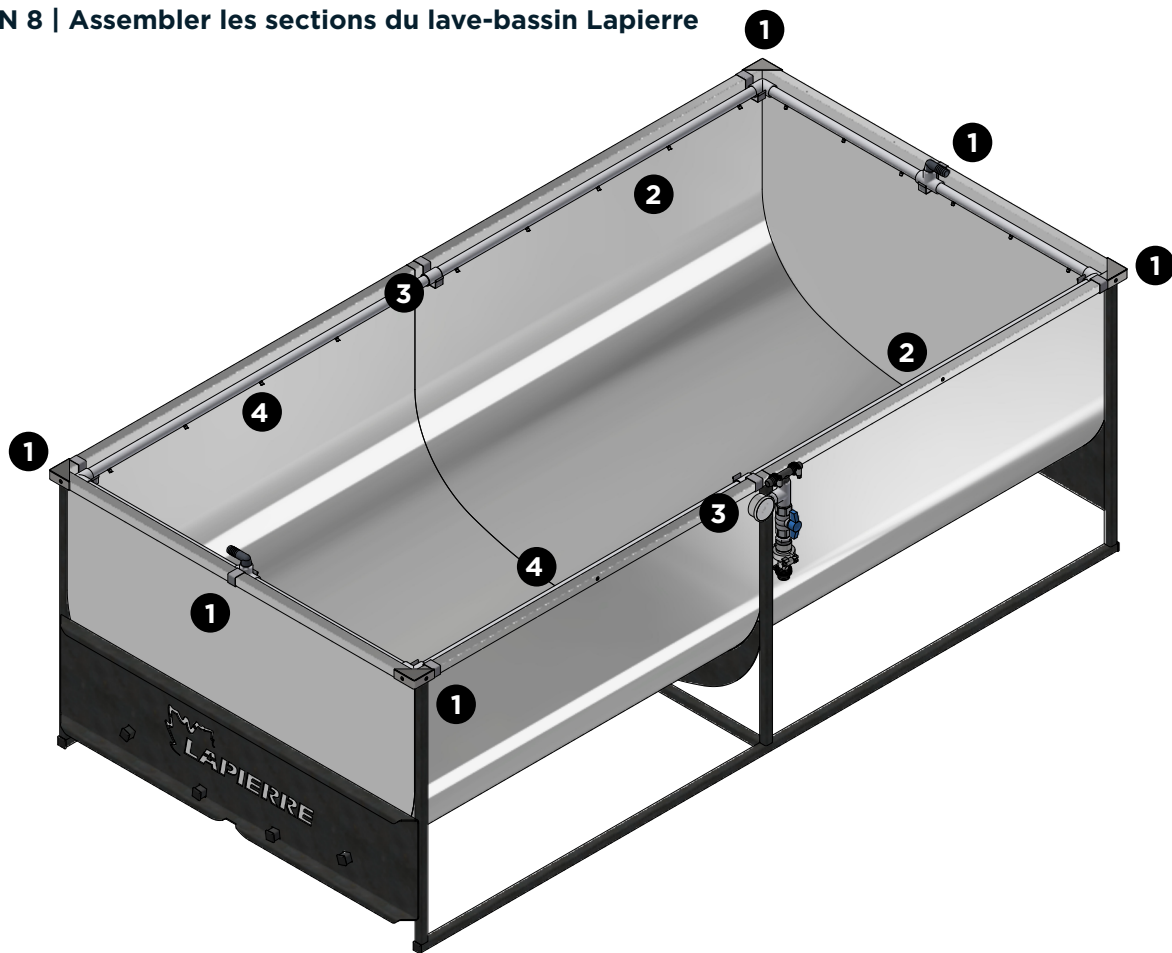
4. MANCHONS | Insérer ensuite deux manchons aux extrémités libres (3) des deux *sections de côtés* que vous venez d'installer.

5. SECTIONS STANDARDS | Assembler à ces manchons les *sections standards* (4) de votre jeu complémentaire de tuyaux,

- les gicleurs de chacune des deux *sections standards* doivent pointer vers les parois intérieures du bassin, de 45 à 60 degré (*Illustration 5 n° 7*),
- procéder de cette manière avec les manchons et les *sections standards* complémentaires jusqu'à l'atteinte de la seconde extrémité de votre bassin.

6. SECTION D'EXTRÉMITÉ | Assembler finalement ces *sections standards* du jeu complémentaire à la seconde *section d'extrémité* de votre jeu d'assemblage de base.

ILLUSTRATION 8 | Assembler les sections du lave-bassin Lapierre



Branchement des trois tuyaux d'entrée et de sorties de la valve de régulation de la pression

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour effectuer ce branchement, vous aurez besoin :

- d'un tournevis à collet.

Non inclus :

- deux collets en acier inoxydable 3/4 po (19,05 mm),
- un collet en acier inoxydable 1 po (2,54 cm),
- autres quincailleries pour brancher le tuyau (*Illustration 1 n° 2*) À LA SORTIE DE LA POMPE.

Vous pouvez maintenant brancher les deux tuyaux de sorties (*Illustration 1 n° 3*) de la valve aux inserts des raccords en coude (*Illustration 5 n° 4*) situés aux extrémités du bassin. Brancher également le tuyau d'alimentation (*Illustration 1 n° 2*) À LA SORTIE DE VOTRE POMPE.

Dans leur parcours, s'assurer que les tuyaux ne soient ni coincés, ni chauffés, ni encombrant pour le travail de l'opérateur.

Test de fuite et d'orientation des gicleurs

S'il vous est possible de le faire, effectuer un test de fuite et d'orientation des gicleurs de votre installation, sinon procéder à ce test lors de la première utilisation de votre lave-bassin en saison.

PARTIE 2

MANUEL DE L'UTILISATEUR **DE VOTRE LAVE-BASSIN**



SECTION 1 INFORMATIONS TECHNIQUES

Système de pompage

Aucun système de pompage ou de contrôle d'unité de pompage est inclus avec le lave-bassin Lapierre.

Eau de nettoyage

Le lave-bassin Lapierre est conçu pour fonctionner avec de l'eau claire, de l'eau d'érable ou du filtrat.

Pression d'eau

Utiliser le manomètre de la valve de régulation pour vérifier le niveau de la pression d'eau de votre lave-bassin pendant son utilisation.

PRESSION FONCTIONNELLE POUR LE SYSTÈME	12 à 20 psi	✓
PRESSION RECOMMANDÉE	16 psi	✓
PRESSION AVERTISSEMENT !	40 et plus *	x

** Risques de fuites, de dégâts d'eau et de bris matériels.*

Débit d'eau (gallon par minute | gpm)

Le débit d'eau nécessaire à un nettoyage efficace du bassin se calcule en fonction de la longueur du bassin. Une pression de 16 psi est recommandée.

Pression	16 psi
Base	2 gpm
+ par pied linéaire	0,5 gpm

Par exemple, pour un bassin de 8 pi, le débit d'eau nécessaire serait de $2 + (8 \times 0,5) = 6$ gpm.

Réorientation du jet des gicleurs

À la première utilisation de votre lave-bassin, à la suite de son installation, il est recommandé de vérifier les fuites et l'orientation des jets du groupe de gicleurs pour chacun des tuyaux. Le jet devrait avoir un angle de 45 à 60 degré vers le bas en direction de la paroi du bassin (*Partie 1 : Illustration 5*). Pour ajuster l'orientation des jets, il suffit de tourner le tuyau sur son axe.

SECTION 2 CONFIGURATIONS DE RINÇAGE



Le lave-bassin doit être INSTALLÉ DANS UN LIEU À L'ABRI DU GEL OU ÊTRE DRAINÉ, le cas échéant. Le non-respect de cette instruction entraînera à l'évidence des inconvénients et des dommages à l'équipement lorsqu'il sera utilisé à la suite d'une période de gel.



Il est obligatoire de DÉSUCRER LE LAVE-BASSIN APRÈS CHAQUE UTILISATION ET EN FIN DE SAISON.

RECIRCULATION CONTINUE | Eau d'érable

- La *recirculation continue à l'eau d'érable* consiste à pomper l'eau d'érable du bassin pour la pulvériser SANS INTERRUPTION sur les parois internes du bassin. De cette manière, ni le lave-bassin ni les parois du bassin ne sèchent.
- La recirculation s'effectue tant que la réserve d'eau d'érable est suffisante dans le bassin.
- À l'arrêt de la recirculation, qu'il soit programmé ou manuel, il faut désucrer sans tarder le lave-bassin et le bassin avec du filtrat (recommandé) ou de l'eau claire pour une durée minimale de 30 secondes (recommandé).

RINÇAGE INTERMITTENT | Eau d'érable

- Le *rinçage intermittent à l'eau d'érable* consiste à pomper l'eau d'érable du bassin pour la pulvériser EN INTERMITTENCE sur les parois internes du bassin.
- Le rinçage s'effectue au gré des cycles de marche et d'arrêt du concentrateur et du lave-bassin. Les cycles d'opération, qu'ils soient programmés ou manuels, sont déterminés par l'opérateur.
- Le désucrage du lave-bassin et du bassin est nécessaire entre les cycles d'arrêt prolongés et de marche.



LE LAVE-BASSIN NE DOIT JAMAIS SÉCHER SANS ÊTRE DÉSUCRÉ.

- Lorsque le niveau d'eau d'érable du bassin est insuffisant, il faut désucrer sans tarder le lave-bassin et le bassin avec du filtrat (recommandé) ou de l'eau claire pour une durée minimale de 30 secondes (recommandé).

RINÇAGE INTERMITTENT | Eau claire ou filtrat

- Le *rinçage intermittent à l'eau claire ou au filtrat* consiste à pomper l'eau claire ou le filtrat du bassin pour la/le pulvériser EN INTERMITTENCE sur les parois internes du bassin.
- Le rinçage s'effectue au gré des cycles de marche et d'arrêt du concentrateur et du lave-bassin. Les cycles d'opération, qu'ils soient programmés ou manuels, sont déterminés par l'opérateur.
- Puisque le rinçage se fait à l'eau claire ou au filtrat, le lave-bassin et le bassin n'ont pas besoin d'être désucrés.

RINÇAGE CONTRÔLÉ | Eau d'érable

- Le *rinçage contrôlé à l'eau d'érable* consiste à récupérer une partie de l'eau d'érable pompée par le concentrateur pour la pulvériser sur les parois internes du bassin.
- Le rinçage s'effectue en simultané avec le retrait de l'eau du bassin.
- À l'arrêt du concentrateur, il faut désucrer sans tarder le lave-bassin et le bassin avec du filtrat (recommandé) ou de l'eau claire pour une durée minimale de 30 secondes (recommandé).

3.1 AUCUN LIQUIDE NE S'ÉCOULE PAR LES GICLEURS DU LAVE-BASSIN

Solution

- Vérifier si la valve à bille est bien ouverte.

3.2 LES GICLEURS DU LAVE-BASSIN NE PULVÉRISENT PAS LE LIQUIDE SUR LA PAROI DU BASSIN, OU NE PULVÉRISENT PAS LE LIQUIDE SUR L'ENSEMBLE DE LA PAROI DU BASSIN

Solution

- Ajuster l'angle des jets des gicleurs en tournant le tuyau dans lequel les gicleurs sont vissés sur son axe.

3.3 UN GICLEUR DU LAVE-BASSIN EST DÉFECTUEUX

Solution

- Lorsqu'un gicleur du lave-bassin est défectueux, il suffit de le remplacer.

Les gicleurs sont disponibles auprès de votre distributeur LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE.



GARANTIE GÉNÉRALE (CERTIFICAT DE GARANTIE)

1. Garantie limitée de deux ans
2. Garantie limitée d'un an
3. Garantie limitée de trois mois
4. Garantie du fabricant d'origine
5. Autre garantie
6. Transférabilité de la garantie
7. Admissibilité de réparations et de modifications sur garantie
8. Exclusions au certificat de garantie
 - 8.1 Conditions observées
 - 8.2 Frais et pertes
 - 8.3 Évaporateurs
 - 8.4 Extracteurs et réservoirs de transfert
9. Produits sans garantie

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

11. Dénégation de responsabilité
12. Présenter votre réclamation sous garantie



CONSERVEZ VOTRE FACTURE D'ACHAT Il est très important de conserver la facture originale de l'achat de votre équipement ou une copie lisible de celle-ci. **Dans le cas contraire, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE INC. n'acceptera pas votre réclamation sous garantie.**

Le terme FABRICANT est utilisé pour « LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE » afin d'alléger le texte.

1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

Le FABRICANT garantit que *tout produit neuf qu'il fabrique* est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période de deux ans, sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée en atelier, à compter de la date de facturation du produit.

D'autre part, la garantie sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée sur place, chez le client, est valide pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans selon le produit.

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT | L'apparition d'une défectuosité avant la date d'échéance de la garantie doit être signalée immédiatement au FABRICANT. Celui-ci procède alors à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses par des pièces neuves équivalentes.

PIÈCES DÉFECTUEUSES | Les pièces défectueuses remplacées deviennent la propriété du FABRICANT. Elles sont récupérées lors de l'opération de service après-vente.

ESTHÉTIQUE | L'apparence esthétique des produits — pièces et équipements — est couverte par une garantie de 5 jours à compter de la date de facturation.

Se reporter à la *Section 10*, au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES*, pour obtenir plus d'informations sur les garanties.

2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS NEUFS | Cette garantie s'applique à certains produits de nos fournisseurs, certaines pièces d'usure de nos évaporateurs, aux pompes d'extracteurs, ainsi qu'à certains services de main-d'œuvre effectués soit par le FABRICANT, soit par l'un de nos fournisseurs.

Le FABRICANT garantit que tout produit neuf est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT*, *PIÈCES DÉFECTUEUSES* et *ESTHÉTIQUE* s'appliquent également.

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS USAGÉS | Cette garantie s'applique aux produits usagés, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit que tout produit usagé est exempt de vices de fabrication et de matériau. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

RÉPARATIONS HORS GARANTIE | Cette garantie s'applique également aux réparations hors garantie, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit toutes réparations hors garantie pour une période d'un an, sur les pièces remplacées et leurs mains-d'œuvre respectives en atelier, à compter de la date de facturation de la réparation. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

SECTION 4 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

Les dispositions de la *Section 1, DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

Se reporter à la *Section 10* au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES* pour obtenir plus d'informations sur les garanties.

3. GARANTIE LIMITÉE DE 3 MOIS

La quincaillerie et les accessoires provenant de fournisseurs.

4. GARANTIE DU FABRICANT D'ORIGINE

Les outils et les instruments provenant de fournisseurs.

5. AUTRE GARANTIE

La tubulure et les raccords de collecte possèdent leur propre garantie — certificat de garantie. Se reporter au document : *CERTIFICAT DE GARANTIE — Tubulure et raccords de collecte*.

6. TRANSFÉRABILITÉ DE LA GARANTIE

Cette garantie est transférable et applicable sur présentation de la facture originale d'achat ou une copie lisible de celle-ci.

7. ADMISSIBILITÉ DE RÉPARATIONS ET DE MODIFICATIONS SUR GARANTIE

Pour être admissible à la garantie, toute modification ou réparation sur garantie doit PRÉALABLEMENT ET OBLIGATOIREMENT ÊTRE APPROUVÉE par le FABRICANT, qu'elle soit effectuée par un de SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS ou par toutes autres tierces parties.

8. EXCLUSIONS AU CERTIFICAT DE GARANTIE

8.1 CONDITIONS OBSERVÉES

Cette garantie devient nulle lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes sont observées.

8.1.1 Un numéro de série altéré, modifié ou enlevé

8.1.2 Un produit endommagé par :

8.1.2.1 L'utilisateur

- Un usage jugé abusif ou négligent.
- Un accident causé par l'utilisateur.

8.1.2.2 La négligence à se conformer aux instructions du manuel de l'utilisateur

- Une négligence de l'utilisateur à suivre les instructions du manuel de l'utilisateur : consignes de sécurité, installation de l'équipement, modalités de mise en marche et de fonctionnement, entretien et nettoyage de l'équipement, ainsi que toutes autres recommandations fournies par le FABRICANT.

8.1.2.3 L'Installation, la modification ou la réparation de l'équipement

- Une installation dans un endroit non adapté à une utilisation normale.
- Une modification ou une réparation non autorisée par le FABRICANT.

8.1.2.4 Une pièce d'équipement non conforme

- L'utilisation de pièces d'équipements autres que les pièces d'origine du FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements obtenues par l'entremise d'un centre de services, d'un technicien ou d'un distributeur non autorisé par le FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement.

8.1.2.5 Un problème électrique

- Une variation, une surcharge électrique ou une tension (voltage) excessive.
- Une mauvaise qualité d'alimentation ou de connexion électriques.

8.1.2.6 Un problème avec les produits nettoyants

- L'utilisation de produits nettoyants ou d'acides susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement, ou l'utilisation sans avoir suivi les recommandations de leur fabricant respectif.

8.1.2.7 Un entreposage inapproprié de produits corrosifs

- Les produits corrosifs tels que le chlore, à titre d'exemple, ne doivent pas être entreposés dans la même pièce que votre équipement.

8.1.2.8 Un événement hors de contrôle

- Des événements qui sont hors de contrôle du FABRICANT tels qu'un choc mécanique (impact, collision, vibrations); un dégât d'eau ou une inondation; le feu ou un incendie; la foudre; une tempête, un tremblement de terre ou toutes autres catastrophes naturelles ou humaines.

8.2 FRAIS ET PERTES

Cette garantie ne couvre ni les frais ni les pertes suivantes.

8.2.1 Les frais pour :

- transporter l'équipement au lieu de réparation et le rapporter chez le client,
- rendre le produit accessible lors d'un appel de service,
- les appels de service pour des raisons autres que celles prévues dans la garantie. La garantie s'applique lorsqu'apparaît une défectuosité ou un mauvais fonctionnement ou un vice de fabrication, de matériau ou de main-d'œuvre,
- les appels de service associés au démarrage du produit en début de saison, et à celui de fermeture en fin de saison ou après la saison. Les frais peuvent toutefois être couverts s'ils sont spécifiés dans le contrat d'achat,
- les appels de service reçus à l'échéance de la garantie,
- les mises au point annuelles de l'équipement.

8.2.2 Les pertes :

- de revenus causées par :
 - o des pertes de récolte d'eau d'érable,
 - o la qualité du sirop;
- de production, en quantité comme en qualité, liées aux dispositions couvertes par cette garantie.

8.3 ÉVAPORATEURS

Retrouvez ci-dessous trois conditions d'exclusions au certificat de garantie particulières aux évaporateurs.

8.3.1 Utilisation de bois, d'agents et de combustibles inappropriés

Cette garantie devient nulle si l'apparition d'une défectuosité est causée par l'utilisation :

- de bois peinturé, traité, contenant des produits chimiques ou des substances adhésives (colle),
- de tout agent ajouté dans les évaporateurs,
- de tout matériau, substance ou combustible autre que le bois naturel, pour les évaporateurs au bois,
- de tout combustible autre que le mazout n° 2, pour les évaporateurs à l'huile.

8.3.2 Esthétique intérieure des casseroles (pannes)

L'apparence esthétique intérieure des casseroles (pannes) n'est pas couverte par la garantie.

8.3.3 Vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD}

La vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD} n'est pas couverte par cette garantie.

8.4 EXTRACTEURS ET RÉSERVOIRS DE TRANSFERT

L'étanchéité absolue d'un extracteur ou d'un réservoir de transfert n'est pas couverte par cette garantie.

9. PRODUITS SANS GARANTIE

Le FABRICANT n'offre aucune garantie pour les produits suivants :

- les batteries installées sur les équipements,
- les sondes de pH,
- les pièces électroniques comme par exemple, les composants de réparation achetés à l'unité,
- les produits identifiés « Liquidation/Vente finale » sur la facture — aucun retour, aucune garantie.

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

Le *Tableau du résumé des garanties* suivant illustre l'applicabilité ou non d'une garantie par produit ou service ainsi que sa durée, le cas échéant.

TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES				
	PIÈCES	MAIN-D'ŒUVRE		
		En atelier	Support sur place (diagnostic, réparation)	Support à distance
Concentrateurs	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Datacer	2 ans	2 ans	1 an	2 ans
Équipements de finition et de transformation incluant brasseurs à beurre, embouteilleuses, machines à bonbons, sirotiers bain-marie et autres	2 ans	2 ans	1 an	N/A
Évaporateurs incluant pièces et lave-pannes	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i> <i>Ajustement des brûleurs : 1 an</i>	2 ans
Extracteurs	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	2 ans
Pompes à vide **	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Réservoirs (bassins)	Structure : 2 ans Coulage : 5 ans	N/A	2 ans <i>Structure seulement</i>	N/A
Réservoirs de transport	1 an	N/A	1 an	N/A
Silos	1 an	N/A	1 an	N/A
Produits et équipements usagés	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	N/A	N/A
Cheminées homologuées	20 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Outils et instruments	Du fabricant d'origine	N/A	N/A	N/A
Quincailleries et accessoires de fournisseurs	3 mois	N/A	N/A	N/A
Raccords*** et accessoires pour tubulure	1 à 5 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Tubulure***	10 à 15 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Réparations hors garantie	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	N/A	N/A

SECTION 4 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ | Tous les joints d'étanchéité, peu importe l'équipement, sont des pièces d'usure garanties pour une période d'**un an**.

BATTERIES, SONDES DE pH, PIÈCES ÉLECTRONIQUES | **Aucune garantie** ne couvre les batteries, les sondes de pH et les pièces électroniques telles que les composants de réparation achetés à l'unité.

SONDES SUBMERSIBLES | La garantie de **2 ans**, applicable aux sondes submersibles, **est annulée** lorsqu'elles gèlent ou sont endommagées par une mauvaise manipulation ou un entretien négligent.

* Les pièces d'usure se détériorent graduellement à l'utilisation de l'équipement. Celles retrouvées sur les évaporateurs sont les suivantes : les joints d'étanchéité et les matériaux réfractaires tels que les briques et le béton.

** La garantie est celle du fabricant d'origine. Cette garantie est nulle lorsqu'il y a présence d'eau dans la pompe.

*** La tubulure et les raccords de collecte possèdent leur propre garantie. Se reporter au point n° 5.

11. DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Le FABRICANT ne peut être tenu responsable des dommages accessoires ou indirects ni des dommages matériels implicites.

Lors d'une réclamation de garantie, le FABRICANT ne porte aucune responsabilité à l'égard :

- de la perte directe ou consécutive de temps, de production ou de bénéfices,
- des inconvénients,
- des frais d'acquisition du matériel, de remplacement des pièces ou d'entreposage.

12. PRÉSENTER VOTRE RÉCLAMATION SOUS GARANTIE

Voici la procédure pour présenter votre réclamation sous garantie.

- Contactez votre représentant ou distributeur, notre centre de services ou notre siège social pour présenter votre réclamation sous garantie et planifier l'opération de service après-vente, si nécessaire.
- **IMPORTANT** | Pour toute réclamation, vous devez obligatoirement présenter votre facture, ou une copie lisible de celle-ci. Dans le cas contraire, le FABRICANT n'acceptera pas votre réclamation.
- Le cas échéant, le FABRICANT procède à une inspection de votre équipement et confirme si votre réclamation sous garantie est acceptée.

Dans l'**affirmative**, le FABRICANT procède à une opération de service après-vente selon les dispositions spécifiées dans les *sections 1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS* ou *2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN*.

Dans la **négative**, une estimation des coûts vous est proposée. Celle-ci peut inclure les frais de déplacement d'un technicien et son kilométrage; le temps de travail du technicien au taux horaire en vigueur; une indemnité journalière pour les repas; ainsi que d'autres frais, si applicables.

- Le cas échéant, l'équipement fonctionnel est ensuite retourné au client dans un état comparable à celui dans lequel il était lorsqu'il a été reçu. Cet *état comparable* a été précédemment déterminé par le FABRICANT et/ou l'un de ses représentants ou distributeurs.
- Cette opération de service après-vente sous garantie ne prolonge pas la durée de la garantie de l'équipement. La date de fin de la garantie demeure la même.

Certificat de garantie : Juillet 2025 (V08)

SECTION 5 **DISPONIBILITÉ DES PIÈCES**

Les pièces pour votre lave-bassin ou tout autre équipement fabriqué chez LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE sont disponibles à notre usine principale en Beauce et à notre centre de services en Estrie. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Web pour connaître le distributeur le plus près de chez vous.

SIÈGE SOCIAL et USINE PRINCIPALE

Les Équipements Lapierre inc.
99, rue de l'Escale
Saint-Ludger (Québec)
G0M 1W0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 819 548.5454
Télécopieur 819 548.5460
info@elapierre.com

CENTRE DE SERVICES et USINE DE PRODUCTION

Lapierre-Waterloo-Small inc.
201, rue Western
Waterloo (Québec)
J0E 2N0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 450 539.3663
Télécopieur 450 539.2660
info.lws@elapierre.com

www.elapierre.com



Nous apprécions sincèrement votre confiance.

Merci!



Imprimé au Canada • LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2026

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0
819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com | www.elapierre.com